50e Année N° 3570. Le N° 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 2 Avril 1938

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e
et au Bureau du Journal.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

Quelle Epoque !

Mères, éduquez des héros ! Mères préparez des martyrs ! Mères pleurez « ceux qui pieusement sont morts pour la patrie ! Mères gardez le culte de vos enfants, offerts en holocauste ! Il vous en coûtera de risquer la prison en comparaissant devant les tribunaux et de subir les rigueurs de la loi.

Telle peut être l'expression de la reconnaissance nationale en respect de votre douleur.

En voici la preuve :

Madame Beaudoin est âgée de 73 ans et habite Versailles. Deux de ses fils sont morts à la guerre. Elle les pleure avec résignation, puisqu'ils tombèrent pour la France et qu'elle porte un cœur de fançaise.

Pour garder mieux leur souvenir, elle a conservé dans une caisse une mitrailleuse et un fusil qu'ils avaient pris à l'ennemi comme tant d'autres et rapporté pour témoignage de leur bravoure.

L'un deux, sous-lieutenant aviateur fut frappé, non sans avoir combattu cinq avions allemands, et c'est son chef d'escadrille qui avait envoyé le trophée à la maman.

Mais depuis trois ans, une loi met chacun en obligation de déclarer ses armes. En sont toutefois excepté, nous le constatons tous les jours, les voyous, les femmes tuant leurs maris, les bandes attaquant les porteurs d'argent, les banques et les bureaux de poste, lesquels, la plupart du temps s'en tirent avec une légère amende, pour ce port d'arme prohibée.

Madame Baudoin, estima se dispenser de cette formalité, pour ce qu'elle considérait comme reliques, dans un coffre. A 73 ans, et femme de chez nous, elle eut été fort embarrassée de remonter une petite mitrailleuse et de dérouiller un fusil.

N'importe un policier de flair supérieur, sur dénonciation de quelque imbécile ou mauvais garçon, découvrit le.., dépôt clandestin ! Madame Beaudoin devint ainsi suspecte de cagoularisme et dut, sur ordre du Parquet, prendre place, sur le banc d'infamie, à la correctionnelle.

Elle y vint en ses vêtements de deuil, qu'elle ne quitte point. Elle s'assit, peut-être, entre deux de ces milliers d'indésirables étrangers qui, malgré les arrêts d'expulsion, continuent à commettre chez nous leurs forfaits. Nous nourrissons de la sorte, dans les prisons, une légion d'exotiques et une autre dans les hôpitaux. La justice française se montre condescendante pour ces vilains sires, et on dit même qu'il leur arrive de se réclamer d'appuis parlementaires et autres.

Madame Beaudoin eut celui très digne du maire-sénateur de Versailles qui adressa très émouvante lettre à M. le Procureur de la République, ne mâchant pas son indignation de telles poursuites, honte de la prétendue justice.

Car il se confirme de plus en plus qu'il y a la justice et la loi, s'opposant souvent l'une à l'autre, la seconde jetant en dérision la première.

De plus en plus il y a d'automatiques exécuteurs des lois et de moins en moins des juges. Les magistrats distribuent et appliquent les sanctions à la manière des pharmaciens les formules du codex. Loi du tant... article tant... donc le tarif à tant ; c'est brutal, barbare et monstrueux, et conformiste, puisque légal.

Dieu nous rende le bon roi Saint-Louis, sous son chêne.

Donc, Madame Beaudoin s'assied au banc des accusés.

— Vos noms, domicile, âge, profession ?

— Baudoin, 73 ans, vivant de la pension de guerre de deux enfants sacrifiés à la patrie.

— Vous n'avez jamais été condamnée ?

— Non, que je sache, sinon à mon malheureux deuil.

— Pourquoi déteniez-vous des armes !

— Sans autre motif que par piété maternelle, je n'avais que celà de mes pauvres chers petits.

— A quel usage, les destiniez-vous ?

— A bénir et glorifier leur mémoire...

Et les juges, en vérité, paraissant assez perplexes de s'incliner devant cette mère de deux héros.

Mais, chose effarante, au-dessus de la Justice, il y a la Loi, trop fréquemment le contraire de la justice. La justice est dans la conscience, la loi dans les textes. La justice est sacrée, c'est pourquoi la loi n'ose sans doute pas y toucher.

Aussi Madame Baudoin se verra-t-elle condamnée, et par faveur encore, de seize francs d'amende, pour un délit dont elle est totalement innocente.

Entre les croix et les citations de ses deux enfants, elle placera le casier judiciaire dont elle est maintenant nantie. Et pour les braves gens, elle ajoutera de ce signe, une nouvelle citation à l'ordre du jour : celle d'une mère chatiée pour avoir noblement aimé deux martyrs de son sein.

Que pensez-vous de cette justice ? Mères éduquez des héros ! Mères pleurez sur leurs reliques ! vous risquez le tribunal correctionnel au nom de la loi !

Sommes-nous en civilisation ?

Emile ROUX-PARASSAC.

Comment faire pour effectuer un essai de la traction avant ?

Peut-on conduire soi-même ?

Toutes les voitures marchent bien par beau temps et sur de bonnes routes. C'est par un temps de chien qu'il faut essayer la Traction Avant.

En conduisant vous-mêmes, vous constaterez que la Traction Avant colle à la route, même mouillée, bombée, pavée.

Avec elle seule, vous pourrez rouler à 100 sous la pluie, prendre les virages à 80, enfin, freiner aux croisements sur quelques mètres sans risquer l'embardée sur coup de frein grâce aux freins hydrauliques, progressifs et indérégables.

Prenez un rendez-vous pour un essai gratuit avec le garage CHARMASSON, concessionnaire exclusif CITROEN, à GAP, ou au Garage AILHAUD et Cie, avenue de la gare SISTERON, Agent pour la région.

Assemblée Générale de l'Amicale des Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de Sisteron

Placée sous la présidence d'honneur des camarades Paret, maire et conseiller général, et de Blanc Marcel, maire et conseiller général du canton de Noyers, président de la section des A. C. L'Amicale de Sisteron a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 27 mars 1938. Cette réunion a donné un exemple concret de la vitalité de cette belle association.

Après le paiement des cotisations le Vice-président Pascal-Lieutier, ouvre la séance et présente les excuses du président Colomb qui, en raison d'une sérieuse aggravation de son état de santé n'a pu, à son grand regret, présider la réunion de ce jour, et au nom de tous les membres présents à l'assemblée, lui adresse le témoignage de leur affectueuse sympathie et leurs vœux et souhaits de prompt rétablissement.

Prenant alors la parole, notre camarade Paret, en son nom personnel et au nom de notre camarde Blanc Marcel, exprime sa vive reconnaissance et remercie l'assemblée du nouvel honneur d'avoir à présider une si belle réunion et, dit-il : « notre joie serait d'autant plus grande si nous n'avions à déplorer l'absence de notre si actif et si dévoué président que son état de santé retient ce soir loin de nous. Avec vous je souhaite ardemment qu'une amélioration prochaine permettra à notre ami Colomb, qui a toujours été l'âme de notre association et un apotre fervent de notre juste cause, de continuer son œuvre en maintenant au sein de notre famille l'atmosphère la plus agréable et la plus sure : celle de la bonne amitié et de la franche camaraderie. Il termine en assurant l'assemblée que toute sa bienveillance lui est acquise et qu'avec notre camarade Blanc Marcel, ils seront toujours parmi ses ardents défenseurs.

Après une minute de silence à la mémoire des camarades décédés au cours de l'année écoulée, le Vice-président donne lecture du rapport établi par le président de l'amicale, retraçant la vie intérieure de l'association au cours de l'année 1937 ; les services toujours appréciables qu'elle rend à ses adhérents ; sa participation active à la réalisation de l'Union des mutilés, combattants et victimes de la guerre en un groupement unique départemental ; il indique brièvement mais avec précisions les avantages obtenus au cours de l'année 1937 ; puis abordant un sujet qui nous tient tous à cœur : le rajustement des pensions et de la Retraite du combattant, il démontre l'insuffisance de ce dernier et les mesures courageuses qu'il y a lieu d'entreprendre pour obtenir un rajustement intégral. Il fait ensuite l'exposé de la situation financière qui, malgré l'augmentation des charges n'en reste pas moins satisfaisante.

Puis le camarade Delaye, dans un rapport très nourri, démontre la nécessité d'obtenir des pouvoirs publics, la réversibilité de la retraite du combattant sur leur veuve ou à défaut sur la tête des enfants mineurs.

La parole est ensuite donnée au camarade Lévesque, président de la Mutuelle Retraite des A. C. qui fit un clair exposé sur le rétablissement de La France Mutualiste, et développa les résultats heureux des décrets d'aout 1937 et janvier 1938.

On passe alors à l'élection du tiers des membres du conseil, lesquels sont réélus à l'unanimité avec en remplacement du camarade Rullan, empêché par ses occupations, le camarade Julien Philémon, aux fonctions de trésorier-adjoint.

En fin de séance, la motion suivante présentée par le bureau fut adoptée à l'unanimité.

MOTION :

— Les membres de l'Amicale des mutilés, combattants et victimes de la guerre de Sisteron, réunis en assemblée générale le Dimanche 27 mars, apres avoir entendu l'exposé des divers rapports présentés, félicitent les camarades Rapporteurs, renouvellent leur confiance à leurs camarades du bureau et les remercient de leur dévouement. Tiennent à proclamer que les mutilés, combattants et victimes de la guerre ne s'auraient être rendus responsables à aucun titre de la situation difficile de la France au point de vue monétaire et qu'ils leur est particulièrement pénible d'avoir à réclamer à nouveau l'équilibre de leurs pensions avec le pouvoir d'achat ; considérant que l'augmentation du cout de la vie par rapport à ce qu'il était au premier janvier 1929, date du dernier rajustement des pensions est supérieur à 15 o/o, estiment l'augmentation de 6 o/o accordée à partir du 1er octobre 1937 comme un ajustement dérisoire ; Considérant que les 10 o/o demandés par le Conseil National ne représentent qu'un minimum de rajustement des pensions et de la retraite du combattant ; demandent aux Pouvoirs publics de voter de nouvelles dispositions réalisant un rajustement équitable à partir du 1er janvier 1938 ; considérant la situation malheureuse de nombreuses veuves d'anciens combattants décédés avant l'âge par suite de l'ébranlement de leur santé au service du pays ; demandent instamment la réversibilité de la retraite du combattant sur la tête de sa veuve et à défaut de ses enfants mineurs.

En raison des circonstances que crée la capitulation de l'Autriche par la force et des heures fort graves que traverse le pays, l'amicale demande aux anciens combattants de conserver leur calme et leur sang-froid et invite le gouvernement à faire l'impossible pour le maintient de la Paix. —

Chronique Sportive

AERO-CLUB BAS-ALPIN

Nous apprenons que nos compatriotes, MM. Alfred Tron, fils de notre très estimé Docteur, lui-même pilote d'avion ; Jules Bouchet, rue de la Mission ; Camille Peisselon, de Ventavon, ont obtenu le 29 mars leur brevet de pilote d'avion.

Ces trois jeunes gens sont élèves de la section d'aviation populaire de l'Aéro-Club Bas-Alpin, aérodrome de Saint-Auban-Château-Arnoux.

Ainsi notre actif Aéro-Club départemental a enregistré le même jour ses 52e, 53e, et 54e brevets aéronautiques.

Nous exprimons nos sincères félicitations aux nouveaux pilotes ainsi qu'aux moniteurs, instructeurs et dirigeants de notre association Aéronautique qui affirme si brillamment sa supériorité.

SISTERON - VELO

Continuant le championnat de Provence, le Sisteron-Vélo se déplacera sur terrain neutre, demain dimanche à Sainte-Tulle, afin de rencontrer l'équipe correspondante de la Jeune France de Saint-Giniez de Marseille.

Nous espérons que nombreux seront les supporters qui accompagneront notre jeune équipe et viendront encourager ses efforts. Des places leur ont été réservées dans le car au prix de 10 frs. mais leur nombre étant limité il est prudent de se faire inscrire au plus tôt. Le départ est fixé à midi, rue de Provence.

PEDALE SISTERONNAISE

Après la réussite du Grand Prix Gibbs, course de classement de la Pédale Sisteronnaise enlevée de haute lutte par Chastel, la nouvelle recrue, crack des cycles Tendil. La Pédale Sisteronnaise est heureuse d'adresser ses plus sincères remerciements à tous ceux qui contribuèrent au succès de cette belle épreuve, notamment à la municipalité, à M. le maire Paret qui permit une quête au profit des coureurs, ainsi qu'à la Maison Gibbs qui en patronnant cette épreuve l'a rendue classique pour les années à venir, aux généreux donateurs Massin, Fenoglietto, Silvy (dentiste), Dagnan, Foxonet, etc.. qui distribuèrent des primes sur tout le parcours. N'oublions pas M. l'adjudant de gendarmerie qui a organisé un service d'ordre impéccable, MM. Fiastre et Scala mirent leur voiture à notre disposition et radiodiffusant la course nous renseignèrent sur la position des concurrents.

Tous les motocyclistes qui firent la police de la route, en un mot, tous ceux qui de près ou de loin, contribuèrent au succès de cette épreuve. La presse nous aida en donnant toute la publicité à la préparation de la course. A tous bien sincèrement, merci, pour nos coureurs et le sport cycliste.

⁂

A l'occasion du Premier Pas Dunlop et de la course d'ouverture à Digne, la Pédale Sisteronnaise organise un car dimanche 3 avril : départ du siège à 11 h. 30 ; se faire inscrire, les places étant limitées.
H Hermelin court le Dunlop, Chastel, Bertagnolio, Massot, Grillot, etc.. courent le Tour du Lycée.

Chronique Locale et Regionale

SISTERON

FOIRE. — Après demain lundi se tiendra dans notre ville, la foire de la Passion. Si le temps reste au beau, elle promet d'être une bonne foire de printemps.

Gracieux geste. — A l'occasion du paiement de son premier coupon de la retraite du combattant, M. Paulin Turrel, de Mison, membre de l'Amicale des mutilés et anciens combattants de Sisteron, a versé à la caisse de cette association, la somme de 20 francs.

Au nom de l'Amicale, nous adressons nos remerciements à notre camarade Turrel, pour son généreux geste.

Chiffre d'Affaires. — La perception du chiffre d'affaires aura lieu mercredi 6 avril, à Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

ELDO. — La Direction de cet établissement annonce pour le Dimanche de Pâques, le 17 avril : « Un super Bal de Familles ».

Au cours de cette soirée dansante, qui nous fera revivre les Bals d'antan, qui se sont déroulés dans cette immense salle. Un concours de danses modernes et anciennes sera organisé, et de très beaux prix récompenseront les lauréats.

Le clou de cette soirée sera la reprise du fameux quadrille Sisteronnais ; un concours spécial pour cette danse, où les jeunes et les demi-vieux rivaliseront d'entrain et de grâce, pour gagner le premier prix ; un objet d'art récompensera la quadrette qui aura donné à cette danse, le maximum d'entrain et de gaieté.

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, a l'entrainement.

Auto volée. — La gendarmerie de Sisteron avisait vendredi dernier la dixième brigade mobile de Lyon que l'on venait de trouver, à proximité de la ville, un taxi immatriculé dans le département du Rhone.

Allait-on enregistrer un nouvel attentat contre un chauffeur. Très heureusement non. Renseignements pris la voiture avait été volée dans la soirée du 22 mars au chauffeur Joseph Julien, 35, rue Imbert-colomès, à Lyon.

Des recherches sont effectuées afin d'établir si les voleurs de ce taxi n'ont pas commis sur le trajet Lyon-Sisteron, un cambriolage.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Bœuf, rue Droite.

Meeting Paysan. — Lundi, jour de foire, à 15 heures, sur le champ de foire, grand meeting paysan, avec Léon David, conseiller d'arrondissement de Marseille, et le jeune Moulet, paysan bas-alpin, qui parlera au nom de l'union des jeunesses agricoles de France.

1) La loi sur la propriété culturale ; 2) Les subventions pour calamités agricoles ; 3) Les conventions collectives de vente ; 4) les allocations familiales ; 5) la règlementation des prix des engrais ; 6) les prêts spéciaux aux jeunes ménages paysans ; 7) la retraite aux vieux travailleurs des villes et des campagnes.

Société du Sou des Ecoles Laïques. — Le recouvrement des cartes de 1938, obtient le plus vif succès. Partout, les recouvreuses recoivent le meilleur accueil. Alors que le prix de la carte est de 5 francs, les personnes ci-après ont donné: MM. Bertin, les plantiers, 20 frs. ; Lagarde Désiré, 20 frs. ; Bois, photographe, 15 frs. ; Galissian, antiquaire, 10 frs. ; Ailhaud, garage, 10 frs. ; Rullan Michel, 10 frs. ; Marrou, architecte, 10 frs. ; Rolland Justin, 10 francs ; Mesdames R. 10 francs ; B. 10 frs. Le comité remercie vivement tous ces généreux donateurs et la population sisteronnaise toute entière pour l'intérêt qu'elle porte à la société. Le comité puisera dans ce résultat le meilleur encouragement pour continuer son œuvre d'aide à l'école et à l'enfance nécessiteuse et celà avec la plus grande équité et dans l'esprit le plus large de tolérance.

Patronage. — L'équipe No 9, composée de Mlles Goulin, professeur, Bonnefoy Hélène et Mme Chabrand Désiré, sera de garde le jeudi 7 avril.

Consultation de Nourrissons. — La consultation sera ouverte aujourd'hui samedi 2 Avril, de 10 à 11 heures.

Les carnets de bord

pour les entrepreneurs de transports sont en vente à la Librairie Lieutier

Avis

Madame Maurice ALLEGRE prévient les Dames, qu'elle vient d'ouvrir un Atelier de Modiste, situé Rue Paul Arène, 3me étage, maison Bernard, coiffeur.

Les Dames trouveront aux meilleures conditions, tous les modèles, haute nouveauté

Madame ALLEGRE se charge des réparations.

A VENDRE :

Commerce de vins

liqueurs, bière et limonade dans la règion.

S'adresser à Me ESMIEU notaire.

Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale

3me tranche 1938

sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.

ETAT-CIVIL

du 25 mars au 1er avril

NAISSANCES

Serge Max Pierre Fenoglietto, rue de Provence.

MARIAGES

Armand Roy, boucher, demeurant et domicilié à Sisteron et Georgette Angèle Joséphine Margaillan, sans profession, demeurant et domiciliée à Veynes.

DÉCÉS

Marguerite Louise Magdeleine Gonssaud, 76 ans, rue droite.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

Lectures pour tous

LA BELLE CATALANE

Le nouveau roman de G.-G. Toudouze nous transporte dans un pays que de tragiques évènements mettent au premier rang de l'actualité : la Catalogne, Barcelone ! Il a pour titre « La Belle Catalane » et parait dans le numéro d'avril des « Lectures pour Tous ».

POUR VOS TIMBRES
en CAOUTCHOUC, en CUIVRE, et DATEURS
adressez-vous à la
Librairie LIEUTIER — SISTERON

Maladies de Printemps

Les rhumes, les bronchites même se déclarent souvent avec les premiers beaux jours. Les accès d'asthme augmentent de fréquence et d'intensité. Aussi, rappelons-nous aux malades un remède incomparable : la poudre Louis Legras, qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Prix de la boite 6 fr. 15 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

L'Almanach Mathieu de la Drome est en vente à la Librairie Lieutier.

CASINO-CINEMA

Cette semaine :

ACTUALITES-PARAMOUNT

Le meilleur film de Simone Simon

Ce film splendide a été présenté il y a seulement quelques semaines à Marseille.

Un film d'un incontestable accent d'humnatié, ou Simone Simon apparaît dans toute sa beauté singulière.

Plein de jeunesse, de fraîcheur et d'émotion, ce film vaut à la fois par son magnifique scénario d'une émouvante simplicité et par le jeu étonnant de Simone Simon et de James Stewart.

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Clark Gable et Jeanette Macdonald

SAN FRANCISCO

vision du cataclysme qui détruisit San Francisco par le tremblement de terre et le feu.

En première partie :

ARCHIVES JUDICIAIRES

LA BICHE AU BOIS
dessins animés en couleurs

L'ILE DE BORNEO

ACTUALITES MONDIALES

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

LES OBJETS DE COTILLONS TELS QUE SERPENTINS, GUIRLANDES, BALLES, FLEURETTES, etc..

sont en vente à la Librairie Lieutier Rue Droite, Sisteron.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances ni interruption de travail,** les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats **garantis toujours par écrit,** tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE 2 Avril, h. Boyer-Mistre.

FORCALQUIER 3 Avril, hôtel des Voyageurs.

SISTERON 4 Avril, Modern' hôtel des Acacias.

LARAGNE jeudi 7 Avril, de 9 h. à 3 h. Grand hôtel Moderne.

LES MEES mardi 12 Avril, de 9 h. à 2 h. hôtel Barras.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

SOMMES ACHETEURS :

Huile d'olive pure

impropre à la consommation.

S'adresser à la Marbrerie CAFFIN Sisteron.

Etudes de Me BUES, Notaire à SISTERON
et de Me TARTANSON, avoué à DIGNE

VENTE sur Licitation

Domaine Rural sis à Sisteron

Adjudication à Sisteron, le 30 Avril 1938

Le Samedi trente Avril mil neuf cent trente huit, à quatorze heures, pardevant Me BUES, notaire à Sisteron, en son étude ;

Et en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal Civil de Digne, en date du vingt-trois décembre mil neuf cent trente sept, enregistré ;

Il sera procédé, à la requête de: Monsieur Henri GARCIN, journalier, demeurant et domicilié à SISTERON ;

Et Monsieur Eloi DAVIN, agriculteur, demeurant à SISTERON, ce dernier agissant en sa qualité de subrogé tuteur *ad hoc* des mineurs SUBE :

a) Louis Emile SUBE, né à Volonne, le deux juillet mil neuf cent vingt et un ;

b) Marcel Joseph SUBE, né à Sisteron, le vingt trois juillet mil neuf cent vingt trois ;

c) Paul Baptistin SUBE, né à Sisteron, le vingt neuf décembre mil neuf cent vingt quatre ;

d) André Gustave SUBE, né à Sisteron, le deux mars mil neuf cent vingt neuf ;

et en présence de Monsieur Gaston BLANC, propriétaire à SISTERON, second subrogé tuteur «ad hoc» des dites mineurs, ou lui dûment appelé ;

à la Vente aux Enchères Publiques des immeubles suivants dépendant de la communauté ayant existé entre dame GIDE Elisa Victorine Louise, quand vivait, sans profession demeurant à SISTERON, veuve en premières noces de Monsieur Justin GARCIN, et épouse en secondes noces de Monsieur Baptistin Emile Louis SUBE, décédée intestat en son domicile à SISTERON le huit septembre mil neuf cent trente cinq.

LOTISSEMENT - MISE A PRIX

Les biens seront vendus en un seul lot et consistent en un

Domaine Rural

sis à SISTERON, quartier de l'Adrech, ensemble immeubles par nature et par destination détaillés au cahier des charges, semences en terre et récoltes comprises, dont la désignation suit ;

Bâtiments d'exploitation et d'habitation, sols, cours, jardins, labours, vignes, bois, pâtures et vagues en parcelles tant attenantes que séparées, paraissant cadastrées, section F, numéros : 422, 427, 428, 429, 430, 431 p, 431 p. 432, 433 p, 433 p, 434 p, 434 p, 435, 436, 438 p, 439, 440, 441, 442, 447, 447 bis, 448 449, 450, 451, 452, 453, 454, 456 p, 457 p, 457 p, 459 p, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 501, 503, 504, 509, 516 p, 517 p, 518 p, 518 p, 518 p bis, 518 p ter, 523, 524, 524bis, 525, 526, 527 p, 529 530, 531, 532, 533, 534 p, 534 p, 534 p, 535 p, 538 p, 543, 544, 643 p, 643p, 644, et section D, No 903, pour une superficie de 26 hectares 65 ares 90 ca.

Ledit domaine vendu, tel qu'il existe, avec toutes attenances et dépendances, sans réserves, la désignation cadastrée qui précède n'étant qu'indicative et non limitative ;

en seul lot sur la mise à prix de soixante cinq mille frs. ci..... **65000 fr.**

Pour tous renseignements s'adresser à Me BUES, notaire à SISTERON et consulter en son étude le cahier des charges.

Fait à Digne le 1er Avril 1938

Ch. TARTANSON,
Avoué.

Charles FERAUD

T. S. F.

Rue Droite — SISTERON

Ventes — Echanges — Réparations

A VENDRE :

GARAGE

S'adresser à Me Buès, Notaire.

COMMERÇANTS,
INDUSTRIELS,
AGRICULTEURS,

faites vérifier

vos récépissés de chemin de fer
vos feuilles d'impôts ;

Confiez nous vos demandes de renseignements commerciaux, etc..

Agence Marseillaise de détaxes

PELLICOT

ancien contrôleur des Contributions directes — Correspondant exclusif

10, Grande Rue — LARAGNE

Ecrivez-nous en attendant notre plassage.

On demande des Sous-Agents.

Essayer la nouvelle coupe
avec les rayures droites
à la Maison

Ladislas VIDA

Tailleur-Couturier — Coupeur diplômé

Rue de Provence — SISTERON

Des complets, garantis impeccables
à tous points de vue

Prix sans concurrence à qualité égale

© VILLE DE SISTERON

Département des Basses-Alpes

Chemin de Grande Communication N° 4 de Gap à Vinon

COMMUNE DE CURBANS

PURGE D'HYPOTHEQUES

- AVIS -

Par acte administratif reçu le 13 Décembre 1937 par M. le Maire de Curbans, à cet effet délégué, enregistré, le propriétaire dénommé dans le tableau ci-après, a cédé à la Commune pour la déviation du C. G. C. N° 4, les parcelles de terrain dont la désignation suit et dont la vente a été stipulée aux conditions suivantes.

N° d'ordre	NOM et PRENOMS des propriétaires	Domicile	Désignations cadastrales			Nature des Terrains	contenance en ares		Prix stipulé		Indemnités spéciales		TOTAL par propriétaire
			section	numéro	lieux dits		par parcelle	par propriét.	par m2	par propriét.	causes d'augmentat.	Montant de l'augmentation	
	AILHAUD Henri	Curbans	C	111	Pré-clause	labour	28		2	56			
	FIRMIN Joseph	Curbans	C	112	Pré-clause	labour	7		2	14			
				113	Pré-clause	vague	30		0,20	6			
				116	Pré-clause	vague	115		0,20	23			
				117	Pré-clause	labour	8		2	16			
				118	Pré-clause	vague	34		0,20	6,80			
				187	forêt de Mathieu	vague	214		0,20	42,80			
				183	Tournoux	vague	72		0,20	14,40			
				184	Tournoux	vague	269		0,20	53,80			
				80	condamine	pré	366		2	732	dont 2 ares délaissés)		
				82	condamine	labour	1016		2	2032			
				146	Le Pin	labour	99		2	198	4 poiriers, 2 cerisiers (abattus 1 cognassier		
				77	condamine	vague	103		0,20	20,60			
				37	Estachou	labour	560		2	1120			
										4335,40			

Indemnité pour arbres fruitiers abattus : 3500,00

Total : 7835,40

Cette publication est faite en conformité des articles 19 du décret-loi du 8 Août 1935 que les interessés puissent, dans la quinzaine de la transcription de l'acte, faire inscrire les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales. A défaut d'inscription dans ce délai, les immeubles cédés à la commune seront affranchis de de tous privilèges de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice de droits de femmes, mineurs et interdits, sur le montant de l'indemnité revenant au vendeur.

Fait à Digne, le 21 Mars 1938. Pour ampliation : Le Chef de Division : Illisible. Le Préfet des Basses-Alpes : Emile BABILLOT.

Département des Basses-Alpes

Chemin de Grande Communication N° 4 de Gap à Vinon

Commune de CURBANS

Purge d'Hypothèques

- AVIS -

Par acte administratif reçu le 13 décembre 1937, par M. le Maire de Curbans, à cet effet, délégué, enregistré, les propriétaires dénommés dans le tableau ci-après, ont cédé à la Commune pour la déviation du C. G. C. N° 4, les parcelles de terrain dont la désignation suit et dont la vente a été stipulée aux conditions suivantes :

N° d'ordre	NOM et PRENOMS des propriétaires	Domicile	Désign. cadastrales			NATURE des Terrains	contenance en ares		Prix Stipulé		Indemnités spéciales		TOTAL par propriétaire
			section	numéro	lieux dits		par parcelle	par propriét.	par m2	par proprié.	Causes d'augmentat.	Montant de l'augmentation	
	JANSELME Martin	Curbans	C	133	Pré-clause	labour	60		2	120			
1	VICTOR Louis	Curbans	C	134	— id. —	vague	1039		0,20	207,80			
	ESTORNEL Lucie Marguerite	Curbans	C	92	condamine	labour	499		2	998	y compris 125 m2 de délaissé.		
				94	— id. —	vague	215		0,20	43			
				93	— id. —	labour	165		2	330			
				139	au Pin	labour	15		2	30			
				141	— id. —	labour	94		2	188			
				76	Le Pin et La Combe	labour	197		2	394			
				488	condamine	labour	570		2	1140			
										3450,80			

Indemnité pour 7 poiriers abattus : 2900

Total : 6350,80

Cette publication est faite en conformité des articles 19 du décret-loi du 8 Aout 1935, afin que les intéressés puissent, dans la quinzaine de la transcription de l'acte, faire inscrire les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales. A défaut d'inscription dans ce délai, les immeubles cédés à la commune seront affranchis de tous privilèges de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice des droits de femmes, mineurs et interdits, sur le montant de l'indemnité revenant aux vendeurs.

Fait à Digne, le 21 Mars 1938. Pour ampliation : Le Chef de Division : Illisible. Le Préfet des Basses-Alpes : Emile BABILLOT.

© VILLE DE SISTERON

Banque Nationale
pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP
12, Rue Carnot
Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

MALADIES de la FEMME

LE FIBROME

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, *Fibromes*, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La femme se préoccupe peu, d'abord, de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. *Le Fibrome* se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses, il faut bien dire et redire : Faites une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

N'hésitez pas car il y va de votre santé, et sachez bien que la
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
composée de plantes spéciales est le remède par excellence contre les Maladies intérieures de la Femme : Métrites, *Fibromes*, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour d'Age, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.13

Bien exiger la véritable
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

N'ACHETEZ PAS UN POSTE
PAR CORRESPONDANCE

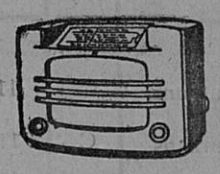

Un récepteur de T.S.F. doit être essayé sur place chez un commerçant compétent qui peut, à tout moment, intervenir en cas de panne.
Ne vous laissez pas tenter par les offres alléchantes de maisons situées à 1.000 kilomètres de chez vous. Achetez sur place un nouveau

PHILIPS chez

C. FIASTRE & M. SCOLA
Rue de Provence — SISTERON — Téléphone 101
Station Service — Station Service

Vous trouverez à l'
IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE
M. Pascal-Lieutier
25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

Tous les Imprimés
Tous les Timbres en Caoutchouc
Tous les Livres
Toutes les Fournitures Scolaires

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS
(Réponses à nos lecteurs)
vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES
font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de
L'AGRICULTURE NOUVELLE
un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 25 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

S'adresser en confiance à
AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
22 Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

COMMERÇANTS INDUSTRIELS
pour remédier à la crise
faites de la publicité dans
SISTERON-JOURNAL

Sisteron - Journal
est en vente
à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;
à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau
et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, Corps élus et constitués assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et employes de l'Etat et du Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 8 aout 1935.

Renseignements : F. Jauffret-Veyan, 4, rue Neuve Saint-Charles, Avignon, Télép. 20-58. L'été aux Mées et à Riez.

DU GOUT DES PRIX
DE LA QUALITE
Une seule adresse :

Ladislas VIDA
tailleur
Rue de Provence — SISTERON
COMPLETS ET PARDESSUS
haute nouveauté
Draperies Française et Anglaise.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC
de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD
de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.2[illegible]
Sisteron, station :

Café du Commerce, Télép. 61

Bureau à Digne : *Café des Sports Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons-M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons-M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Château-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 00

Le départ de Sisteron de 6 h. 45 assure la correspondance à Malijai avec le car pour Avignon par Cavaillon.

SYPHILIS Guérison assurée par le TREPARGYL seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le LYROL, seule méthode interne et vaginale. La boîte : 39f.60. Cure compl. 118 fr. *Tous Phies* ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par UGYL. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon 39f.60. Le traitement complet 118 fr. *Toutes Phies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par UGEOL, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

en vente à la Librairie LIEUTIER.

Société Générale
Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France
Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON
Jours de Marchés et Foires
Toutes opérations de Banque et de Bourse
— *Avances aux Eleveurs* —
R. C. SEINE 64.462

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON